

[COMMTXT] Portalis et le code civil

Par **Tinie**, le **22/02/2018** à **17:24**

Hello, hello chers amoureux du droit je viens à vous car j'ai besoin d'un petit coup de main pour mon commentaire de texte sur l'"Exposé des motifs devant le corps législatif" de Portalis sur le code civil.

Alors j'ai juste besoin de quelques informations:

"on ne voyait devant soit qu'un amas confus et informe de lois étrangères et françaises" --> pour les lois étrangères j'ai pensé au droit romain; mais peut-on vraiment dire qu'elle soit étrangères étant donné que l'empire romain s'étendait sur la France à l'époque?

"d'ordonnances abrogées et non abrogées, de maximes écrites et non écrites, de règlements contradictoires et de décisions opposées" --> je vois le problème mais je n'ai pas de ressources pour expliquer le fouillis qu'était la législation française.

D'après mes recherches le seul obstacle à l'unification du droit sous [s]l'ancien régime [/s] (il en parle) était la diversité des coutumes ce qui les a fait abandonner mais Portalis parle du refus de l'opinion publique et des juriconsultes, de la résistance des cours et des rivalités de pouvoir. Quelqu'un peut m'expliquer ou me renvoyer vers des livres/manuels/sites qui explique ces conflits?

Merci, Thanks, Gracias

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/02/2018** à **07:51**

Bonjour

Je pense que le sujet doit être abordé dans la plupart des manuels d'histoire du droit. En L1, j'avais un petit faible pour celui de Jean-Marie Carbasse.

Vous pouvez aussi jeter un coup d'œil ici

https://cours.unjf.fr/repository/coursefilearea/file.php/154/Cours/09_item/index10.htm